

Guide sur le TPE en ligne

Description

Le TPE en ligne répond actuellement aux besoins de nombreux [chefs d'entreprise](#). Il s'utilise lors de l'achat d'un bien ou d'un service, depuis un ordinateur ou un smartphone. À l'instar du lecteur de carte physique, il accepte les paiements à tout moment. Avant de s'en servir, il convient d'apprendre à bien choisir le logiciel. Il est tout aussi important de s'informer sur les avantages de son utilisation.

[Expertise comptable : demander mon devis](#)

Qu'est-ce qu'un TPE en ligne ?

Il s'agit d'un logiciel permettant à tout [type d'entreprise](#) de proposer aux clients un **règlement par carte à distance**. Lors de l'utilisation de ce moyen de paiement, le commerçant doit entrer manuellement les données de son client dans un terminal virtuel, qui est hébergé en ligne. Le système convient particulièrement à :

- Un paiement par téléphone ;
- Une prise de commande.

Le logiciel ne permet alors pas au client de saisir lui-même les données sur un module de paiement en ligne, en vue de réaliser la transaction. On s'en sert uniquement **lorsqu'il n'est pas présent physiquement**. En effet, il est surtout utile quand il n'est pas disponible pour fournir les informations le concernant.

Pour conclure la vente, il faudra saisir un certain nombre d'informations parmi lesquelles on peut citer :

- Le nom et l'adresse du client ;
- La devise ;
- Le numéro de la carte bancaire ;
- Le code de vérification ;
- Le [numéro de facture](#) ;
- Le numéro de téléphone ;
- Le montant de la commande.

À noter : grâce au TPE en ligne, il est ainsi possible d'encaisser les paiements à

partir d'une application mobile ou d'une interface web.

Quels sont les avantages de son utilisation ?

Compte tenu du nombre croissant d'achats qui se réalisent sur Internet, l'utilisation du TPE en ligne devient aujourd'hui une **nécessité pour beaucoup d'entrepreneurs**. L'outil leur permet de recevoir les paiements par carte bancaire.

Il est surtout apprécié pour **la mobilité et la simplicité qu'il offre à son utilisateur**. Le commerçant peut proposer à ses clients un paiement en ligne, depuis un :

- E-mail ;
- Appareil mobile ;
- Site e-commerce.

En se servant d'un TPE en ligne, l'entrepreneur peut utiliser les divers canaux de vente disponibles sur Internet. La solution convient particulièrement aux [PME](#). Elle donne à leurs clients le moyen de **payer un achat, à tout moment et où qu'ils soient**. De plus, ils ont la possibilité de choisir le mode de paiement qui leur convient (carte ou virement).

À noter : le TPE en ligne utilise également un certificat Secure sockets layer (SSL) pour chiffrer les données de transactions, ce qui assure la sécurité des paiements réalisés sur Internet.

Entre autres avantages, le logiciel de paiement sur Internet permet de bénéficier d'un **gain de productivité et de temps non négligeable**. Il propose par exemple une fonction donnant la possibilité de créer de manière automatique des factures et de les envoyer aux clients, à la suite de la validation d'une transaction. En utilisant l'outil, il est même possible de réaliser un suivi des transactions en cours ou passées, à l'aide d'une interface de gestion spécifique.

D'autre part, le commerçant a le choix de **rendre automatique la gestion des tâches administratives**, ce qui lui évite d'accomplir de lourdes formalités. En effet, il n'a plus besoin de réaliser les démarches pour obtenir un contrat de vente à distance auprès d'un établissement bancaire en utilisant le TPE en ligne.

Il convient de savoir que ce dernier **fonctionne de manière différente** selon qu'il est utilisé :

- Pour une transaction par téléphone ;

- Sur une interface web.

Dans ce dernier cas, l'entrepreneur doit valider la transaction en saisissant les données bancaires du client sur l'interface web. **Dans le cas où le logiciel serait uniquement conçu pour entrer les informations**, la présence d'un site e-commerce n'est pas nécessaire.

Par ailleurs, l'existence d'une option de VPC ou Vente par correspondance sera indispensable **si le vendeur utilise une plateforme de paiement sur un site marchand**. Il faudra alors effectuer le déblocage du module de paiement classique pour permettre la saisie manuelle.

Dans le cadre d'une **transaction par téléphone**, l'entrepreneur encaisse le paiement à la suite de l'achat d'un bien ou d'un service. Les professionnels libéraux sont nombreux à choisir cette option. Elle est aussi surtout utilisée lors d'une réservation d'hôtel.

À noter : cette forme de transaction est particulièrement adaptée aux professionnels ne pouvant accepter que les paiements par téléphone.

Et **pour classer et gérer les diverses transactions**, il est aussi possible de se servir d'un [logiciel de comptabilité](#) et de facturation, avec le TPE en ligne. Cette solution est particulièrement utile pour les commandes par e-mail.

À qui s'adresse cette solution ?

Mettant plus de temps à fonctionner qu'un TPE classique, il convient en particulier à quelques types de :

- Prestataires de service (médecin, avocat, etc.) ;
- Entreprises ;
- [Travailleurs indépendants](#).

Le TPE en ligne est d'une grande aide **pour les entrepreneurs, dont l'essentiel des ventes s'effectue sur Internet**. En effet, il s'adresse avant tout aux personnes qui sont en contact avec leurs clients. Elles ne doivent pas nécessairement avoir un restaurant, un magasin ou encore un bistrot.

Mais c'est une solution qui **s'adresse aussi l'entrepreneur qui se trouve toujours en déplacement**, comme le :

- Vendeur ambulant ;
- Chauffeur de taxi ;
- Coursier ou livreur ;
- Personnel médical (infirmier, médecin, etc.).

De même, elle convient à **l'entrepreneur qui vend aussi bien en ligne qu'en magasin**. Pour un encaissement de ventes mobiles et physiques, elle est bien plus pratique que le TPE classique. En utilisant ce dernier, le chauffeur VRC peut perdre par exemple beaucoup de temps en encaissant son paiement par carte bancaire. Pour le personnel médical qui est souvent en déplacement, il lui arrive de se retrouver face à un appareil qui ne fonctionne pas correctement.

En outre, tout entrepreneur ayant déjà utilisé un terminal de paiement classique a constaté que parfois, le réseau ne passe pas bien selon les tables. **Pour moins se soucier de la connexion internet**, il est conseillé d'utiliser un TPE virtuel.

Son utilisateur bénéficie d'une connexion 5G, qui est bien plus performante que celle proposée par les fournisseurs de TPE traditionnel. Et pour permettre d'effectuer des paiements par carte bancaire, l'outil peut s'intégrer dans une application mobile. **L'encaissement des clients s'effectue à partir du téléphone portable** de l'entrepreneur.

Pour les encaissements en ligne, le TPE virtuel offre à l'utilisateur l'avantage d'avoir une vue globale sur ses ventes sur Internet et physiques. Pour que ce soit possible, l'outil doit pouvoir lui fournir un lien de paiement, ce qui lui permettra en même temps de :

- Gérer le règlement en ligne ;
- Être payé par carte bancaire, peu importe la distance.

Cette avancée technologique **permet d'envoyer de manière rapide un lien par message** (par e-mail, SMS ou encore WhatsApp) pour être immédiatement payé comme si l'on se trouvait dans une boutique. Elle donne aussi la possibilité de réaliser des paiements par carte depuis un téléphone. Les restaurateurs ont été particulièrement nombreux à utiliser le concept durant l'épidémie de Covid-19 afin de minimiser les contacts avec les clients.

Quels sont les principaux critères de choix d'un TPE en ligne ?

Pour trouver le terminal de paiement en ligne idéal, il convient de prendre en compte un certain nombre de critères de choix. Outre **les frais et les fonctionnalités**, il faut considérer :

- L'ergonomie ;
- Les produits associés.

Fonctionnalités

Pour pouvoir choisir la solution la plus adaptée à ses besoins, il est conseillé de les planifier en amont. Chaque TPE présente des **fonctionnalités et options différentes**, qui peuvent être inutiles pour une activité, et intéressantes pour une autre. En guise d'exemples, Zettle et SumUp conviennent aux entrepreneurs qui préfèrent faire le choix de la simplicité. Et Stripe et Square intéressent plus ceux qui ont des attentes plus spécifiques, telles que :

- L'utilisation d'une API ;
- L'intégration de boutons sur un site internet.

Produits associés

Si en raison de la nature de son activité, l'entrepreneur est amené à encaisser ses paiements de différentes manières, il doit trouver une solution pouvant répondre à tous ses besoins. Il serait alors plus judicieux pour lui de se tourner vers l'offre d'une société spécialisée dans les **TPE nomades**.

Mais **si son activité tend à se développer à travers un site e-commerce**, il serait préférable qu'il opte pour des partenaires spécialisés, tels que :

- PayPlug ;
- Stripe.

À noter : un tel choix lui permet aussi de bénéficier d'un gain de temps considérable.

Frais

Les **frais transactionnels** comptent également parmi les principaux critères de choix à prendre en compte lors de la recherche du bon TPE en ligne. Mais en pratique, ils sont similaires lorsque l'on compare les offres disponibles sur le marché.

Bon à savoir : par ailleurs, les frais de transaction en question sont souvent supérieurs à ceux des terminaux de paiement physiques.

Ergonomie

De la même manière que pour tout produit digital, l'ergonomie est importante lors du choix du TPE en ligne. Il est nécessaire de prendre en compte ce critère **pour pouvoir proposer une solution à la fois simple et rapide**. L'application d'encaissement Zettle est particulièrement ergonomique, mais elle propose moins de fonctionnalités que ses concurrents.

Quels sont les meilleurs terminaux de paiement virtuels du moment ?

Les meilleurs terminaux de paiement virtuels du moment **brillent surtout par leur facilité d'utilisation**. Ces solutions assurent toutes une expérience client optimisée. Elles sont adaptées à une activité qui ne dispose pas d'un site e-commerce. De même, elles conviennent notamment aux entrepreneurs qui ont :

- Des besoins occasionnels ;
- Un faible volume de ventes.

Square compte parmi les **meilleurs terminaux de paiement virtuels du moment**. MyPos en fait partie également. Dans la liste, on distingue aussi :

- Smile&Pay ;
- Stripe ;
- SumUp ;
- Zettle.

Zettle

Comme cité précédemment, ce dernier a surtout l'avantage de proposer une **interface à la fois ergonomique et claire**. Il offre également un processus de partage de liens de paiement particulièrement rapide. Par ailleurs, il ne présente pas

que des avantages. En effet, il ne permet pas d'initier les transactions via un vrai terminal virtuel.

Il convient de savoir qu'auparavant, la [start-up](#) Zettle était connue sous le nom de iZettle. Fondée par Magnus Nilsson et Jacob de Geer, c'est la **première société à avoir conçu un TPE mobile**. En 2018, le géant PayPal l'a rachetée. Aujourd'hui, elle propose une vaste gamme de solutions pensées aussi bien pour les commerçants que les e-commerçants.

Square

Concernant Square, elle présente non seulement l'avantage de **choisir entre terminal virtuel et paiement en ligne**, mais aussi de proposer :

- Trois méthodes de partage (par bouton, lien ou QR Code) ;
- Des options de pourboires et de dons.

À noter : en terminal virtuel, elle applique cependant des frais de transactions élevés (2,5 %).

À l'origine, Square était spécialisée dans le paiement électronique et mobile. Cela fait maintenant quelques années qu'elle est utilisée exclusivement pour la **gamme de solutions d'encaissement B2B** :

- Terminaux physiques ;
- Caisses ;
- Encaissements à distance et en ligne.

Stripe

Stripe figure également dans la liste des meilleurs TPE virtuels du moment. Elle permet d'accepter une **vingtaine de méthodes de paiement, dont Google Pay et Apple Pay**. D'autre part, elle a pour avantage de proposer une page de paiement traduite en une trentaine de langues.

Fondée par John et Patrick Collison, la société est uniquement **spécialisée dans les infrastructures de paiement en ligne**. Elle existe maintenant depuis plus d'une dizaine d'années. Aujourd'hui, elle compte plus de 4 000 employés et est présente dans 120 pays.

SumUp

SumUp, quant à elle, permet l'**envoi d'un reçu par SMS ou e-mail**. Elle donne aussi à l'utilisateur du TPE le choix entre QR Code et lien. Mais comme pour Zettle, l'initiation d'une transaction via un vrai terminal virtuel n'est pas possible en se servant de l'outil.

Il est bon de noter que SumUp est une start-up qui se trouve à Londres. Créée par Marc-Alexander Christ et Daniel Klein il y a plus d'une dizaine d'années, elle est **présente aujourd'hui dans plus de trente pays à travers le monde**.

Smile&Pay

Quant à Smile&Pay, elle propose **quatre TPE au choix** aux consommateurs. Elle permet, entre autres, de réaliser un paiement par lien envoyé par e-mail depuis une application. Par ailleurs, le montant des frais transactionnels varie suivant la carte utilisée par le client. Et le contrat de vente à distance est limité uniquement à certaines activités.

Il faut savoir que Smile&Pay est aussi un spécialiste de l'encaissement. L'entreprise française propose de nombreuses solutions pour encaisser le paiement des clients. Les consommateurs sont particulièrement séduits par son offre complète, qui **a déjà réussi à convaincre plus de 18 000 PME et professionnels**.

Et myPOS est surtout **dédiée aux commerçants ayant à la fois une présence digitale et physique**. Il s'agit d'une solution de paiement tout-en-un :

- Compte professionnel en ligne avec carte Business ;
- Diverses solutions d'encaissement (en boutique, en ligne ou à distance) ;
- Module de facturation.

FAQ

Comment se procurer un terminal de paiement en ligne ?

Il est possible de se procurer un terminal de paiement en ligne, à travers un site e-commerce, ce qui signifie que l'utilisateur effectuera lui-même la maintenance et la

configuration du terminal. Notons qu'auparavant, les commerçants pouvaient obtenir uniquement un TPE classique en effectuant une demande auprès de leur banque.

Pour utiliser un terminal de paiement électronique ?

Il s'agit d'un moyen de paiement sécurisé et facile à utiliser. L'utilisation d'un terminal de paiement électronique permet aussi au commerçant d'augmenter les ventes parce qu'il peut satisfaire les besoins des clients qui utilisent des cartes, en plus de ceux qui paient en espèces. De plus, elle réduit la manipulation de ces derniers.

Quels sont les divers types de terminaux de paiement électroniques existant sur le marché ?

Surtout conçus pour les travailleurs indépendants et les professionnels, les terminaux de paiement électroniques sont incontournables à l'ère du digital. Les TPE fixes étaient les premiers modèles à avoir envahi le marché. Mais à la liste s'ajoute aujourd'hui ceux :

- Mobiles ;
- Virtuels.